



14-18 March 2015
Sendai, Japan

DECLARATION de SENDAI des GOUVERNEMENTS LOCAUX et INFRA-NATIONAUX

“ASSURER UNE RESILIENCE RENFORCEE AUX DESASTRES DANS UN MONDE URBAIN”

Nous, Gouvernements Locaux et Infranationaux, participants à la Troisième Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophes, sommes rassemblés du 14 au 18 mars dans la Ville de Sendai, Miyagi, au Japon.

Exprimant notre gratitude à la Ville de Sendai, au Gouvernement japonais et à UNISDR pour l'organisation de cet événement important ;

Reconnaissant que l'urbanisation incontrôlée est un risque majeur et produisant une vulnérabilité et une exposition accrue des personnes et des biens et considérant que 66% de la population mondiale vivra dans les zones urbaines en 2050, il est important que la résilience soit intégrée dans les politiques de développement pour un avenir durable des villes ;

Reconnaissant le rôle joué par le Cadre d'Action de Hyogo (2005-2015) ces dix dernières années, permettant d'accroître la prise de conscience générale sur les risques, mobilisant des engagements politiques et renforçant les capacités des autorités locales et infranationales à travers le partenariat avec la Campagne pour les Villes Résilientes ;

Mettant en avant qu'en dépit de tous les efforts coordonnés, il existe encore des manques évidents en termes de capacités, de connaissance et de financements au niveau local qui doivent être comblés au niveau de la mise en œuvre et en termes de durabilité ;

Considérant l'Objectif 11 proposé au sein des Objectifs de Développement Durable appelant à des villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables ;

Exprimant le besoin des gouvernements nationaux et des partenaires du développement de reconnaître le rôle important des gouvernements locaux et infranationaux dans la réduction des risques de catastrophe et pour renforcer la résilience en s'engageant dans une planification de long terme et une revue des processus nationaux ;

Reconnaissant les objectifs fixés par [xxxxxxx] ;

Réalisant que le [xxxxxxx] appelle à un renforcement des autorités locales, de manière appropriée, à travers des moyens financiers et de régulation, pour pouvoir travailler et coordonner leurs actions avec les partenaires engagés dans la gestion de la réduction des risques au niveau local ;



Considérant l'expérience accumulée suite à la mise en œuvre des « Dix Essentiels » et de la Campagne pour les Villes Résilientes ;

Nous nous engageons à :

1. **Adopter et mettre en œuvre** des stratégies et plans de réduction des risques de catastrophe au niveau local, en plusieurs étapes et incluant des indicateurs, avec pour objectif de limiter l'apparition de nouveaux risques, la réduction des risques existants et le renforcement de la résilience économique, sociale et environnementale ;
2. **Etablir et renforcer** les forums de coordination gouvernementale composée de toutes les parties prenantes au niveau local, comme les plateformes locales de réduction des risques de catastrophe ;
3. **Promouvoir** les évaluations des risques de catastrophe dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de politiques d'aménagement, incluant la planification urbaine, la dégradation des terres, les logements informels et temporaires, l'utilisation d'outils permettant d'assurer le suivi des changements démographiques et environnementaux ;
4. **Evaluer périodiquement** les risques de catastrophe, incluant les nouvelles sources existantes et émergentes sur les risques, la vulnérabilité, la capacité, les caractéristiques de danger, l'exposition et leurs possibles conséquences aux niveaux social et spatial ;
5. **Assurer** la révision ou le développement de nouveaux codes ou standards pour la réhabilitation et les pratiques de reconstruction aux niveaux local ou national, de manière appropriée, dans l'objectif de les rendre applicables dans un contexte local, particulièrement dans les établissements humains informels et marginaux, et renforcer la capacité de mise en œuvre et d'évaluation de ces codes à travers un approche appropriée afin de renforcer des structures résilientes aux catastrophes ;
6. **Assurer** la résilience des nouvelles infrastructures ou celles déjà existantes, incluant l'intégration des considérations et mesures sur la réduction des risques de catastrophe en termes d'instruments financiers et fiscaux ;
7. **Conduire** la mise en œuvre des NOUVEAUX "Dix Essentiels- pour des Villes Résilientes" et rechercher des opportunités de synergie avec des initiatives, mécanismes ou processus existants, comme l'initiative sur l'Accélération des Villes Résilientes, la Charte de Durban sur l'Adaptation, le Compact des Maires, la Collaboration de Medellin, les Congrès sur les Villes Résilientes.



8. **Suivre** et revoir la mise en œuvre de ce cadre d'action au niveau local à travers des revues périodiques triennales basées sur des indicateurs qui font consensus au niveau mondial et qui utilisent le « Local HFA Monitor » (LGSAT/City Resilience Scorecard) ;
9. **Renforcer** l'utilisation et la gestion durables des écosystèmes et mettre en œuvre des approches de gestion environnementales intégrées qui prennent en compte les ressources naturelles et la réduction des risques de catastrophe ;
10. **Investir, développer et renforcer** des systèmes multisectoriels, centrés sur les populations et qui prennent en compte les multiples facteurs de risques, pouvant donner des prévisions et des alertes suffisamment précoces ;
11. **Préparer et mettre à jour** périodiquement des politiques de préparation aux catastrophes permettant d'incorporer la réduction des risques de catastrophe dans les processus de réhabilitation et de récupération post-catastrophe;

par ailleurs:

Reconnaissant le rôle des gouvernements locaux en tant que première autorité responsable devant les désastres et renforçant le besoin d'une plus grande coopération internationale, nous réitérons les engagements forts des gouvernements locaux et infranationaux et de leur réseaux, rassemblés par ICLEI et CGLU, pour collaborer avec les gouvernements nationaux et la communauté mondiale pour avancer dans la mise en œuvre de [xxxxxxx].

12. **Demandons** à ce que la Campagne sur les Villes Résilientes se poursuive avec un soutien accru et une assistance directe au niveau local ;
13. **Insistons** auprès des agences, réseaux et autres instances de gouvernements locaux de continuer à soutenir la coopération et l'apprentissage mutuel entre gouvernements locaux pour réduire les risques de catastrophe et la mise en œuvre du cadre d'action.

enfin:

Réitérons l'importance de Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Habitat et le Développement Urbain Durable (Habitat III) en 2016, pour discuter des enjeux urbains et pour la réalisation et la mise en œuvre d'un « Nouvel Agenda Urbain ».

- à Sendai, le 13 Mars 2015